

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2014 à 19 H 30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Madame MASIN, absente excusée
- Madame GRASSART, absente excusée,
- Monsieur LANDRY, absent excusé,
- Monsieur HARDY, absent excusé

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter deux points supplémentaires :

- Téléassistance
- Projet Eolien

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès verbal.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1/ Point sur la collecte des ordures ménagères

Les Communes qui forment le SIROM (Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères) se sont engagées sur une démarche incitative pour faire baisser le volume des Ordures Ménagères. Notre syndicat de ramassage a donc lancé une campagne d'information auprès des utilisateurs du service. Afin que la cible soit atteinte dans quelques années, il a été décidé d'inciter les habitants, avec une nouvelle méthode de facturation qui sera mise en place sur plusieurs années.

Monsieur le Maire explique que dans un premier temps l'année 2015 sera une année de test, les habitants continuant de payer le service avec leurs impôts fonciers. Ceci sera précédé par la réattribution de bacs, qui seront personnalisés par une puce électronique, d'ici la fin de l'année 2014.

En 2016, l'incitation sera effective financièrement.

Il ne s'agit que des Ordures Ménagères.

Après échanges, la décision est prise d'informer la population lors d'une réunion publique le samedi 8 novembre à 11h à la salle polyvalente de Prunay.

2/ Point sur la SPL SIGAL

Monsieur le Maire retrace l'historique du SIGAL et les principes qui ont été retenus par les quatre communes lors de la réhabilitation de ce site en 2004. Depuis, les artisans locaux ont des infrastructures dignes de ce nom pour travailler, et ces dernières ont été complétées par la construction d'un bâtiment en bois pour accueillir trois nouveaux artisans ainsi que la Recyclerie.

Aujourd'hui, après l'arrêt des activités de l'usine Linpac Allibert, le bâtiment situé en face de notre zone artisanale Jean Michel DAUDU est en vente.

Afin de continuer dans le même état d'esprit qu'en 2005, et ceci sans aucun coût pour les quatre Communes, le Président du SIGAL a proposé aux représentants des communes de se porter acquéreur de ce bâtiment. Le but étant de louer ce local à la société Gatchanvre, qui se lance dans l'exploitation du chanvre localement. Ce bâtiment devrait servir à la transformation du chanvre, et ainsi éviter que la matière première fasse des centaines de kilomètres vers une usine spécialisée.

Cette nouvelle filière, tout comme l'a été la filière bois, est accompagnée par le Parc Naturel du Gâtinais Français.

En réalisant cet achat, les quatre Communes formant le SIGAL, aident la filière « Chanvre » sans aucun impact sur les budgets communaux.

Après échanges, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accompagner le projet d'achat du bâtiment, et accepte que notre Commune soit solidaire en se portant caution à la hauteur de 37 500 euros (équivalent à 12,5 % de la moitié de l'emprunt).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3/ Point sur Agenda 21

Lors de la séance du 06 mars 2012, le Conseil Municipal a décidé de se doter d'un Agenda 21. Après réunions, et concertation avec l'association qui nous accompagne pour l'obtention du label, il est proposé au Conseil de présenter notre dossier lors du jury de novembre. Le dossier global présente la commune avec la synthèse du diagnostic, et des actions en cours ou à lancer. Ces actions listées ci-dessous, seront à étudier puis à réaliser. Un bilan sera effectué dans trois ans.

« Etude et modification du chauffage et de l'Eclairage de la salle communale, de la Mairie et de l'Ecole, réalisation du diagnostic énergétique et amiante des bâtiments communaux, réalisation d'un chemin piétonnier le long de la voie ferrée, établissement d'un site internet de la commune, établir une rubrique « Développement Durable » sur ce site, remise en action du jardin partagé et du jardin pédagogique, économiser la ressource en eau, Donner l'accès internet à la Mairie, fournir une accessibilité au bâtiment de la Mairie aux Personnes à Mobilité Réduite, aménager la circulation du cœur de village pour les Personnes à Mobilité Réduite, extinction de l'éclairage public la nuit, établir un Plan Communal de Sauvegarde, établir une signalétique des points publics de distribution d'eau, échanges culturels entre zone rurale et zone urbaine sur le thème du développement durable, rouvrir un chemin via un chantier citoyen, avec sensibilisation au Développement durable, former et sensibiliser les agents communaux au Développement Durable »

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4/ Téléassistance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prestataire qui gère cette téléassistance a changé et qu'il faut signer un nouveau contrat avec la nouvelle société VITARIS.

Les conditions sont inchangées pour les utilisateurs.

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5/ Projet Eolien Communautés de Commune

En solidarité avec la Commune de Mondeville et en continuité des actions engagées par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, monsieur le Maire propose de voter une motion d'avis négatif sur le projet d'implantation d'un parc d'éolien sur la Commune de Mondeville, membre de notre Communautés de Commune.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6/ Questions diverses

6.1/ Chantier Citoyen

Pendant les vacances de la Toussaint (du 20 au 24 octobre), 8 jeunes dont 6 enfants de nos quatre Communes vont participer à un chantier citoyen encadré par le Siarce. Ce chantier consistera à rouvrir un chemin ancien. Les enfants seront récompensés le vendredi 24 octobre midi par une remise de diplômes, et chèques vacances offerts par le SIARCE. La prise en charge des repas étant prise en compte par la Commune à hauteur de 50% soit un montant de 257,40 €.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6.2/ Observatoire photographique des paysages

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français concernant la désignation d'un délégué « Observatoire photographique des paysages ». Monsieur HUET se porte volontaire.

6.3/ Formation défibrillateur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une formation défibrillateur sera proposée au personnel communal et aux élus. La date sera communiquée par la suite.

6.4/ Développement Durable

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu un courrier du Conseil Général concernant une réunion sur le développement durable qui aura lieu le 04 novembre à Evry. Ce courrier mentionne également qu'il faut désigner un référent. Monsieur HUET se porte volontaire.

6.5/ Conseil d'école

Lors du dernier conseil d'école, le Regroupement des Parents d'Elèves a proposé aux élus de participer à une réflexion sur les rythmes scolaires.

Monsieur le Maire a répondu favorablement à cette demande en précisant que cette participation sera effective dès lors qu'elle sera apolitique, dans un climat serein et avec une approche exhaustive de toutes les contraintes liées à ce dossier.

Madame GOUBERT, déléguée aux affaires scolaires se propose de participer à cette action.

6.6/ Jardin partagé

Monsieur GERVIN propose au Conseil Municipal de prendre en charge l'animation du jardin partagé et pédagogique. Pour cela, une remise à niveau aura lieu prochainement suivie d'une séance de plantation. Le côté scolaire étant lui, géré par l'Ecole de Prunay.

Monsieur GERVIN informera l'Amicale Prunaysienne de la suite de ce dossier.

6.7/ Administration des droits des sols

A partir du 1^{er} juillet 2015 l'instruction des documents d'urbanisme ne sera plus réalisée par la Direction Départementale Territoriale. Les Communes doivent trouver une solution pour que les actes soient certifiés conforme au Plan d'Occupation des Sols avant de les valider.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réflexion est en cours avec ses autres collègues de la Communauté de Communes des 2 Vallées pour confier cette instruction soit à une Commune ayant de fortes compétences dans le domaine soit au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français qui pourrait mutualiser avec un nombre important de Communes et ainsi minimiser les coûts, soit une autre solution.

Ce dossier sera évoqué lors d'un prochain Conseil Municipal afin de valider le choix définitif de notre Commune.

6.8/ Accueil des gens du voyage

Monsieur le Maire informe que Le Préfet invite les Maires le 1^{er} décembre à une réunion dont le sujet est : « Accueil des gens du voyage dans le Sud Essonne »

6.9/ Conservatoire de Musique des 2 Vallées

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conservatoire de Musique organise un concert à l'église de Prunay le 6 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 15.

Le Maire,
Patrick PAGES